

Etat de l'Azawad

oooooooo

Unité – Liberté - Justice

Conseil Transitoire de l'Etat de l'Azawad

C.T.E.A



Communiqué de presse

Prise de Ménaka

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et les groupes de narcotrafiquants qui sévissent dans l'Azawad depuis plus de 10 ans, des unités militaires du Mouvement National de Libération de l'Azawad ont pris la ville de Ménaka pour assurer la sécurité des Azawadiens et empêcher que la ville ne devienne le refuge des groupes terroristes. Le MNLA a entrepris et réussi seul la sécurisation de Ménaka sans aucune aide ni soutien d'aucune force engagée dans la lutte contre le terrorisme.

Contrairement à la ville de Gao qui a essuyé hier une attaque terroriste en plein centre de la ville, les villes contrôlées par le MNLA n'ont enregistrées aucune présence terroriste, ce qui prouve bien que le MNLA est la seule force en présence sur le terrain susceptible de garantir efficacement la sécurité des citoyens et la lutte contre le terrorisme sur un territoire qu'il maîtrise parfaitement pour peu qu'on lui en donne les moyens.

Exactions maliennes sur les civils Azawadiens

Comme rapporté et confirmé par les ONG de défense des droits de l'Homme, l'armée malienne s'est rendue coupable de graves violations des droits de l'homme. Il est aujourd'hui établi que l'armée malienne a sommairement exécuté des touaregs et des arabes, notamment à Sévaré, en raison de leur seule appartenance à une ethnie Azawadienne. Malgré l'indignation internationale face à ces exactions, l'armée malienne poursuit en toute impunité ses exactions contre des civils Azawadiens. Nous appelons la communauté internationale à exercer un contrôle sur les patrouilles de l'armée malienne qui continuent à se venger sur les civils Azawadiens.

A titre d'exemple, rien que pour le début de cette semaine, 15 Azawadiens ont été tués près du puits de LAKRAKAAR à 12 km à l'Est de Tinbougou. Toujours à Tinbougou, 5 Azawadiens sont actuellement bloqués dans leurs maisons et sont dans l'impossibilité de fuir la ville par crainte de sortir et de tomber sur l'Armée malienne qui patrouille dans la ville et tue les civils Azawadiens en collaboration avec les milices créées à cet effet. La liste des exactions ne cesse

de s'allonger et on enregistre plusieurs cas similaire dans toutes les villes sous contrôle malien. Aussi, le MNLA rappelle qu'il n'envisage aucunement de collaborer avec l'armée malienne tant que celle-ci poursuit ses exactions sur les civils et tant qu'aucune ouverture de négociation politique n'intervient entre le MNLA et le gouvernement malien sous garantie internationale.

Appels publics au meurtre diffusés par la presse malienne

Dans son édition du 4 février, le quotidien malien « L'express de Bamako » a publié la liste exhaustive des membres du MNLA à abattre. Cette publication reprise par la presse malienne en ligne, notamment maliweb.net, constitue un appel au meurtre qui n'a suscité aucune réaction des autorités maliennes signifiant par ce laxisme qu'ils autorisent en toute légalité la presse malienne à lancer des appels publics au meurtre. Nous attendons de la communauté internationale et des forces engagées dans la crise malienne qu'ils réagissent à ces appels au meurtre et qu'ils en tirent les conclusions qui s'imposent.

Forces d'interposition onusiennes

Le MNLA souscrit totalement à la mise en place d'une force d'interposition dans le cadre du déploiement d'une opération de maintien de la paix sous casques bleus afin de parer aux massacres collectifs qui se dessinent. A ce propos, le MNLA salue la déclaration du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide sur la situation au Mali qui engage tous les acteurs, y compris l'armée malienne, à se conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. De ce point de vue, le MNLA n'a strictement rien à se reprocher.

Le MNLA rappelle qu'il est entièrement engagé dans la lutte contre le terrorisme et vient de prouver une nouvelle fois son efficacité dans la prise de Ménaka. Toutefois, le MNLA rappelle également que sa première préoccupation reste l'intérêt suprême de la population Azawadienne dont l'intégrité physique doit être garantie où qu'ils se trouvent. Par conséquent, le MNLA appelle l'ONU, le Conseil de sécurité ainsi que la France, présente sur le terrain, à garantir la sécurité et la protection des populations Azawadiennes soumise à la vengeance de l'armée malienne. Nous demandons le déploiement d'observateurs des droits de l'homme dans les villes déjà sous contrôle malien en attendant la mise en place d'une force d'interposition onusienne, seule possibilité de garantir la paix et la sécurité des civils en l'état actuel de la situation.

Ouagadougou, le 07 février 2013

Mossa Ag Attaher,

Chargé de communication du CTEA

Porte parole du MNLA